

Q et R #1

Question 1:

Ma question concerne l'exigence suivante: le cours sera dispensé en anglais, mais les instructeurs doivent être parfaitement bilingues pour faciliter la participations des francophones. Le matériel du cours, y compris le matériel de lecture et toute documentation, doit être disponible en français sur demande.

Bien que ce contrat soit en ligne avec mes intérêts et mon expérience, je ne suis pas bilingue. J'ai des collègues bilingues, qui sont également qualifiés dans le domaine, avec lesquels je pourrais co-animer. Cela répond-il à l'exigence?

Réponse 1 :

Oui, cela satisfait l'exigence.